

Bonnier
 Boucher
 Bradette
 Bradley
 Beithaupt
 Breton
 Brooks
 Bruneau
 Byrne
 Cameron
 Campney
 Cannon
 Carroll
 Carter
 Casselman
 Catherwood
 Cauchon
 Charlton
 Cloutier
 Conacher
 Côté (Verdun-La Salle)
 Courtemanche
 Coyle
 Crestohl
 Croll
 Cruickshank
 Darroch
 Decore
 Dion
 Drew
 Dubé
 Dumas
 Dupuis
 Eudes
 Fair
 Fairclough (M^{me})
 Ferguson
 Fleming
 Follwell
 Fournier (Hull)
 Fournier (Maisonneuve-Rosemont)
 Fraser
 Fulford
 Fulton
 Gagnon
 Gardiner
 Garland
 Garson
 Gauthier (Lac Saint-Jean)
 Gauthier (Lapointe)
 Gauthier (Portneuf)
 Gingras
 Gosselin
 Graydon
 Green
 Gregg
 Harkness
 Harris (Grey-Bruce)
 Harrison
 Hees
 Helme
 Hetland
 Higgins
 Hodgson
 Hosking
 Howe
 Huffman
 Hunter
 James
 Johnston
 Jutras
 Kickham
 Kirk (Antigonish-Guysborough)
 Kirk (Digby-Yarmouth)

Lafontaine
 Laing
 Langlois (Gaspé)
 Larson
 Leduc
 Lefrançois
 Léger
 Lennard
 Lesage
 Little
 Macdonald (Edmonton-Est)
 Macdonnell (Greenwood)
 MacDougall
 MacKenzie
 MacLean (Cap-Breton-Nord-Victoria)
 MacNaught
 Macnaughton
 McCann
 McCubbin
 McCulloch
 McCusker
 McDonald (Parry-Sound-Muskoka)
 McGregor
 McIlraith
 McLean (Huron-Perth)
 McLure
 McMillan
 Major
 Maltais
 Massé
 Maybank
 Mayhew
 Monette
 Mott
 Murphy
 Murray (Cariboo)
 Murray (Oxford)
 Mutch
 Nixon
 Nowlan
 Pearkes
 Pinard
 Poulin
 Pouliot
 Prudham
 Quelch
 Ratelle
 Richard (Gloucester)
 Riley
 Rinfret
 Robertson
 Robinson
 Rooney
 Ross (Hamilton-Est)
 Ross (Souris)
 Rousseau
 Rowe
 St-Laurent
 Shaw
 Simmons
 Sinclair
 Sinnott
 Smith (Moose-Mountain)
 Smith (Queens-Shelburne)
 Smith (York-Nord)
 Stanfield
 Stewart (Yorkton)
 Stick
 Stuart (Charlotte)
 Tremblay
 Tustin
 Ward
 Warren

Weaver
 Weir
 Welbourn
 White (Hastings-Peterborough)

White (Middlesex-Est)
 Whiteside
 Winkler
 Wood
 Wylie.—172.

M. l'Orateur: Je déclare l'amendement rejeté. La Chambre est-elle prête à se prononcer?

M. Herridge: Je propose le renvoi de la discussion à une séance ultérieure.

M. l'Orateur: Comme il est neuf heures, la Chambre reprendra les travaux interrompus à six heures.

LOI SUR LES POUVOIRS D'URGENCE

DISPOSITIONS EN VUE DE L'ÉTABLISSEMENT DES ARRÊTÉS ET DES RÈGLEMENTS JUGÉS OPPORTUNS POUR LA DÉFENSE NATIONALE ET LA SÉCURITÉ

La Chambre reprend la discussion sur la motion du très honorable M. St-Laurent en vue de la 3^e lecture du bill n° 24 tendant à conférer des pouvoirs d'urgence au gouverneur en conseil.

M. Jean-François Pouliot (Témiscouata): Monsieur l'Orateur, j'aimerais répondre en quelques mots à ce qu'a dit le député d'Eglinton (M. Fleming): Après l'avoir écouté bien attentivement, je tiens, croyez-le ou non, monsieur l'Orateur, à le féliciter sincèrement de ses courageuses paroles. Il représente, dit-il, un grand nombre de collets-blancs. Il s'est exprimé de façon énergique quand il a voulu dénoncer la propagande à laquelle ont été soumis les membres du Parlement, surtout depuis le début de la session. En principe, je partage ces vues à l'égard des régies. Je ne suis pas en faveur des régies, sauf en des circonstances particulières comme celles qui existent présentement. Les premières lignes du projet de loi sont ainsi conçues:

Considérant qu'un état d'urgence international menace présentement la sécurité du Canada;

Personne n'a nié l'existence de cet état d'urgence. Les prix sont élevés aujourd'hui. Le but de ce projet de loi n'est pas seulement d'instituer des contrôles, mais de préparer notre pays à la défense. A ce sujet et pour répondre à la question posée par l'honorable député, je crois que nos préparatifs de défense doivent commencer dès maintenant afin que nous ne soyons pas pris à l'improviste si l'ennemi déclenche une attaque contre le Canada. C'est pour cette raison que, même si j'hésite beaucoup à le faire, j'appuierai la mesure législative dont la Chambre est actuellement saisie.

Je me demande quelles mesures seront prises pour améliorer la situation et pour instituer un certain contrôle. Nous ne pouvons